

# Un « potager municipal » au Domaine de Fabrégas

La Ville et le Conservatoire du littoral souhaitent remettre en culture quelque 11 ha de terres agricoles. A terme, les légumes récoltés pourraient être servis dans les cantines scolaires

Entamée il y a presque deux ans, la renaissance du Domaine de Fabrégas se poursuit. À vive allure...

La tâche s'annonçait pourtant colossale, lorsqu'en janvier 2011 la Ville a obtenu du Conservatoire du Littoral la gestion du site.

Quelques mois plus tôt, cet établissement public, chargé de la protection des côtes et des rivages, avait racheté au conseil général ce domaine, d'une superficie totale de 53 ha.

Depuis, une équipe de quatre agents municipaux travaille d'arrache-pied – et sans compter ses heures – afin de redonner son éclat à ce terrain splendide.

« Lorsque nous avons démarré, le premier objectif était de réhabiliter les lieux, d'en finir avec le côté jungle », explique Céline Chicarro, responsable de la gestion du site.

Un sacré travail, tant les ronces, les plantes parasites et les immondices avaient envahi le terrain. Mais à force de dépierrage, de débroussaillage et de nettoyage, les végétaux remarquables sont mis en valeur (oliviers, palmiers, essences végétales), des vestiges ont été mis au jour (moulin, lavoir, système d'irrigation...). Bref, le domaine retrouve petit à petit son visage d'antan.

« Nous sommes allés très vite, au-delà des espérances », se réjouit Céline Chicarro. Il faut dire que les agents municipaux ont pu bénéficier du soutien – précieux – de travailleurs en insertion (associations Tremplin et Gravir), ou de stagiaires en formation (chantiers de jeunes, campus européen).

## Plusieurs projets

Si les travaux de « remise en état » avancent bon train, pas question



Lorsque la phase de réhabilitation sera terminée, les terres agricoles pourront à nouveau être cultivées.

(Photo Eric Estrade)

pour autant de s'arrêter en si bon chemin. « Il s'agit désormais de savoir ce que nous allons faire des terres agricoles », explique la gestionnaire du site. Ces parcelles, exploitées jusque dans les années 1980, occupent tout de même plus de 10 hectares.

Pour ce faire, plusieurs pistes ont été étudiées. Celle de jardins familiaux a été abandonnée, car la privatisation de certaines parcelles paraissait peu compatible avec la vision du Conservatoire du littoral. La création d'une Amap a également été évoquée. « Mais avec des paniers vendus en général autour de 22 euros par semaine, nous avons estimé que ce n'est pas quelque chose d'accessible à tous ».

Finalement, Ville (gestionnaire) et Conservatoire du Littoral (proprié-

taire) ont opté pour une remise en culture de terrains.

Une partie des terres serait confiée – par le biais d'une convention – à un maraîcher qui disposerait d'un point de vente sur place. Une autre partie serait gérée directement dans le cadre d'une régie municipale agricole qui pourra notamment exploiter un verger. Enfin, un rucher pédagogique pourrait voir le jour.

Bref, des productions 100 % seynaises, que le maire de La Seyne verrait bien servies aux enfants. (lire ci-contre).

Reste à présent à définir les modalités de ce retour à la vocation initiale du site. Pour cela un comité agricole va être lancé au cours du premier semestre. Composé de plusieurs acteurs impliqués (cham-

bre d'agriculture, du conseil régional et général, de la DDTM), sa mission sera notamment de préparer un cahier des charges, de réfléchir aux contraintes techniques (modalités d'irrigations, liens entre le maraîcher et la commune...) et d'établir un calendrier.

« Ce qui est sûr, c'est qu'aucun bâtiment supplémentaire ne pourra être construit et que la qualité paysagère du site sera conservée », précise d'emblée Céline Chicarro.

Autre garantie, l'espace demeurera public. Écoliers, promeneurs et vacanciers seront toujours libres d'arpenter ce site splendide. Et auront bientôt la possibilité d'observer la croissance de fruits et légumes municipaux.

C. G.

## ■ « Dans les objectifs du Grenelle », se réjouit le maire

Déjà satisfait d'avoir pu contribuer à sauver « ce terrain à l'abandon de l'urbanisation », Marc Vuillemot exprime sa satisfaction de voir les terres agricoles à nouveau exploitées. « Les 5 000 enfants bénéficiant de la restauration scolaire et des centres de loisirs seront les premiers consommateurs, nous permettant de tendre vers la recommandation du Grenelle de l'environnement de proposer 20 % de produits bio dans nos services de restauration pédagogique ».

## ■ Campagne agricole

Si le domaine a longtemps été un lieu de villégiature, il a également un passé de « campagne agricole ». Si les « anciens » Seynois se souviennent de vastes champs d'artichauts, de nombreuses patates douces y ont été cultivées, ainsi que des fleurs coupées. En particulier des violettes, expédiées jusqu'en Angleterre via Ollioules et Paris.

## ■ Retaper la bâtisse

Dans le prolongement de la majestueuse allée de palmiers, la bâtisse jouit d'une vue imprenable. Mais ses 875 m<sup>2</sup> demandent de lourds travaux de réfection, à commencer par la toiture. Actuellement utilisé partiellement par les agents travaillant sur le site, le mas, érigé à la fin du XIX<sup>e</sup> pourrait à terme, accueillir un centre de formation et d'échange de savoir faire autour de l'horticulture.